

# CONFERENCE ACTES 1 :8 COTE D'IVOIRE

## RESOLUTIONS

Nous, participants à ce séminaire sur Actes 1:8, prenons l'engagement et affirmons notre désir de conduire l'EEADCI à l'expérience du réveil par le Saint Esprit et la multiplication des églises locales.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre, pour atteindre les objectifs suivants, allant de la période de juin 2009 à décembre 2011 :

1. Avoir au moins 80% de nos membres baptisés dans le Saint Esprit.
2. Implanter collectivement 600 églises locales.
3. Encourager chaque église locale à prendre l'initiative d'implanter au moins une église locale dans la même période.
4. Prendre en charge financièrement et envoyer au moins 14 missionnaires sur le champ de mission à l'étranger.
5. Collecter les fonds et rassembler le matériel nécessaire à la construction de l'hôpital en projet.

Nous convenons aussi, que le Comité National d'Évangélisation, sous la supervision du Président du BEN, organise et supervise la mise en œuvre des actions suivantes, afin de favoriser la réussite de nos objectifs :

1. Organiser des actions de jeûne et prières pour la mission et le revêtement de la puissance du Saint Esprit.
2. Prêcher sur l'expérience du baptême dans le Saint Esprit, au moins une fois par mois.
3. Les responsables de région et les pasteurs des églises locales entreprendront des campagnes d'évangélisation et d'implantation d'églises sous le regard de l'AMADCI.
4. Organiser des séminaires locaux et régionaux sur Actes 1:8.
5. Organiser des veillées de prières sur l'expérience du baptême dans le Saint Esprit au moins une fois par trimestre.
6. Collecter des fonds et rassembler du matériel pour l'implantation des églises et l'envoi de missionnaires, en insistant sur la participation de chaque structure de l'Eglise Nationale.
7. S'assurer que tous les convertis deviennent des disciples qui, remplis du Saint Esprit participent à la mission de Dieu qui consiste à évangéliser notre pays et le monde.

En outre, nous décidons que les départements de Mission et d'évangélisation, travaillent en partenariat sous la supervision du BEN, pour identifier les lieux d'implantation d'églises. Finalement, nous décidons que chaque région et chaque église locale établissent des équipes d'implantation d'églises, en nous assurant que la ferveur Pentecôtiste continue à travers les prières, les jeûnes, les implantations d'églises, et en demeurant toujours sensibles au Saint Esprit tant au niveau local que national.

Que Dieu dans sa grâce nous accorde son aide.

Fait à Grand Bassam, le 31 Janvier 2009.

Le Président